

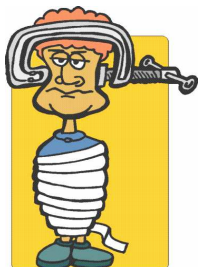
Harcèlement au travail

De plus en plus fréquemment, des collègues confrontés dans leur vie professionnelle à des situations s'apparentant à du harcèlement, voire à du harcèlement avéré, nous contactent.



Les pressions dont ils sont victimes et qui s'exercent sous différentes formes, directement ou par l'intermédiaire de réseaux sociaux de type « Facebook », sont sources de souffrance et de stress.

Si vous vous trouvez dans ce cas, il est indispensable que vous le signaliez le plus rapidement possible à votre section académique qui sera à même de vous aider.



Pour prendre en charge efficacement ces situations, nous devons en être informés.

Postes en Polynésie à la rentrée 2011



Attention :

La date limite pour la transmission des dossiers au supérieur hiérarchique est fixée au **3 décembre 2010**.

Violences dans les établissements publics du second degré



Selon une note de la DEEP, l'enquête SIVIS a recensé une moyenne de 11,2 incidents graves pour 1 000 élèves en 2009-2010 dans les établissements publics du second

degré, chiffre supérieur à celui de l'année précédente, mais inférieur à celui de l'année 2007-2008.

Les établissements les plus touchés sont en premier lieu les lycées professionnels (17,2 incidents déclarés pour 1 000 élèves) suivis par les collèges (12,2 incidents pour 1 000 élèves).

D'après l'enquête, « un quart des établissements concentre près de 70% des incidents au cours d'un trimestre » et 5% des établissements enregistrent jusqu'à 31% des faits de violence.

La violence scolaire se traduit dans les trois quarts des cas par des actes d'atteinte aux personnes : violences verbales (38%) et violences physiques (30%).

Elles sont à 85% le fait des élèves, dont l'âge moyen est estimé à 14 ans et demi.

Les premières victimes parmi les personnels sont d'abord les enseignants (63%), puis les surveillants (19%), les chefs d'établissement (9%) et enfin les CPE (6%).

Les élèves qui commettent des violences le font le plus souvent seuls (85%). En groupe, les violences concernent d'abord les atteintes aux biens, puis aux personnes.

77% des incidents graves sont commis par les garçons, qui sont plus souvent que les filles victimes d'agressions physiques.



10% des victimes de garçons sont des filles, alors que les victimes des filles sont pour près d'un tiers d'autres élèves filles.

Enfin, 11% des violences ont une motivation xénophobe, raciste, sexiste ou homophobe.

Réforme des sections STI



La mise en œuvre de la réforme des lycées provoque quelques vagues dans un nombre croissant d'établissements, en voie générale comme en voie technologique.

En STI, où la réforme est prévue pour entrer en vigueur à la rentrée 2011, l'inquiétude se développe chez nos collègues:

- inquiétude pour l'avenir de la section STI dont le référentiel est identique à celui de la section SI et les programmes très proches ;
- inquiétude concernant l'avenir même de la voie technologique qui n'a pas d'équivalent dans les autres pays européens ;
- inquiétude enfin pour l'avenir professionnel des nombreux enseignants dont les postes vont être fermés puisque le nombre des bacs STI va passer d'une douzaine à quatre.

Des reconversions forcées sont annoncées ainsi que l'affectation en collège sur des postes de technologie.

Qui pourrait encore douter que les économies budgétaires constituent la principale motivation des réformes en cours ?



Le SNCL apporte tout son soutien aux enseignants qui refusent ces logiques.

Nous avons participé à une intersyndicale qui a décidé d'interpeller le ministre sur ce dossier et d'alerter l'opinion par voie de presse sur les conséquences néfastes de ces mesures pour la réussite scolaire de certains élèves et l'avenir industriel du pays.

Avenir de la formation professionnelle sous statut scolaire



Depuis le dernier remaniement, le gouvernement comporte un (e) ministre (ou secrétaire d'État) à la formation professionnelle.

Cette formation professionnelle est actuellement dispensée sous statut scolaire dans les lycées professionnels, les sections STS et les IUT ainsi que par la voie de l'apprentissage.

Nous interrogeons le ministère sur le sens que le gouvernement donne à cette création et sur les incidences qu'elle pourrait avoir sur la formation professionnelle sous statut scolaire.

Suivez l'évolution de ces dossiers sur le site Internet du SNCL : www.sncl.org



Cherchez l'erreur!

Alors que le Président de la République a initié puis promulgué la loi réformant les retraites, avec un report de deux ans de l'âge légal de départ, il y a quelques jours à peine le constructeur automobile Renault, dans lequel l'État détient 15 % du capital, annonce la mise en préretraite de 3 000 salariés âgés d'au moins... 58 ans !



Mutations 2011 : rappel Phase inter académique



4 novembre 2010 : parution au BO spécial n°10 des textes relatifs au mouvement national à gestion déconcentrée.



Jeudi 18 novembre 2010 : ouverture des serveurs académiques pour la formulation des demandes de participation à la phase inter académique du mouvement.

Mardi 7 décembre 2010 : fermeture des serveurs.

N'attendez pas le dernier moment pour saisir vos vœux, les serveurs risquant d'être saturés.